

# CME

9 février 2021

Recherche et innovation sont un facteur majeur d'attractivité pour l'AP-HP

Une structuration institutionnelle à 3 étages et multiples partenaires

- DRCI
- GHU
- DMU

Création des 16 FHU en 2019, en partenariat avec les Universités et l'INSERM

# Une galaxie recherche & innovation riche

## Plateformes AP-HP

Plateforme MEARY  
Biothérapie -MTI

Plateforme *Digital medical hub* : objets connectés

Plateforme CDEM  
Centre d'évaluation des dispositifs médicaux

Centre de recherche en nutrition humaine  
CRNH

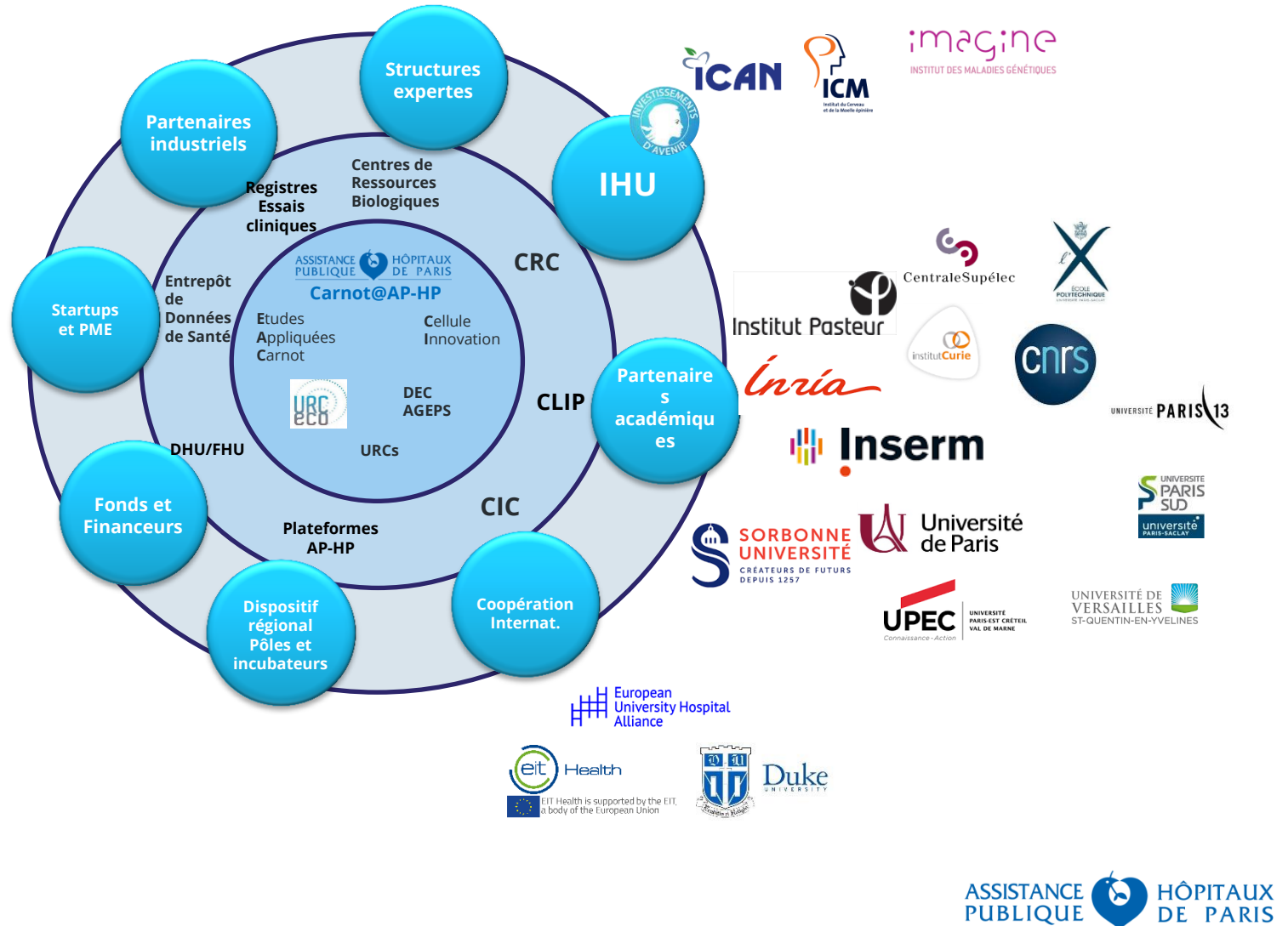
Plateforme Biobanque APHP pour la recherche sur le microbiote (BARM)

Plateforme CEPHEPI  
pharmaco-épidémiologie

Plateforme d'évaluation des biomarqueurs innovants

Plateforme LUMIERE  
imagerie/diagnostic anténatal

Plateforme e-cohortes



# 1. Une politique d'attractivité pour et par la recherche

## ■ Sanctuarisation de « temps protégé » pour la recherche :

- ▶ Expériences de contractualisation à mener : expérimentation d'organisations de service, temps protégé des porteurs de projets européens, parcours jeunes HU
- ▶ Reconnaissance de l'implication des PH et personnels non-U dans la recherche
- ▶ Sanctuarisation de temps recherche pour les porteurs de projets nationaux et internationaux

## ■ Réflexion sur les dispositifs en direction des jeunes chercheurs:

- ▶ Appui à la publication, première recherche, participation au congrès

## ■ Dispositifs en direction de la recherche paramédicale

- ▶ Poursuite des AO thèse doctorale pour les paramédicaux
- ▶ *Lobbying* national pour faire évoluer le statut et expérimentation de dérogations
- ▶ Sanctuariser du temps paramédical pour les porteurs de projet national de recherche

## 2. Une politique de formation et d'information ambitieuse

### ■ Développer l'offre institutionnelle de formation à la recherche

- ▶ Séminaires de formation et webinaires d'autoformation
- ▶ Perspective à terme de « certification » des investigateurs et des équipes

### ■ Disponibilité et circulation de l'information sur la recherche

- ▶ Ouverture à une audience plus large des instances recherche (CRMBSP et CRI). Diffusion des compte rendus.
- ▶ Refonte des outils de la recherche à l'APHP :
  - *Mise à disposition de guides pour les cliniciens chercheurs*
  - *Recensement des appels d'offres internes et externes*
  - *Calendrier de la recherche à l'APHP*
- ▶ Création d'un **lieu d'échanges entre les responsables recherche DMU** inter GH

### ■ Valorisation des projets de recherche APHP :

- ▶ Mise a disposition large des indicateurs recherche et d'indicateurs de performance et de gestion
- ▶ Valoriser l'implication des professionnels: communication renforcée sur les réussites individuelles et collectives (communiqués de presse / prix /journée de la recherche)

### ■ Préfiguration d'un office de l'intégrité scientifique AP-HP

## 3. Faciliter la mise en place et le suivi de la recherche

### ■ Maintenir et améliorer la qualité et la performance de la recherche

- ▶ Rapidité de mise en place des études et mesure des délais
- ▶ Incitation à une participation plus active aux inclusions dans les études multicentriques
- ▶ Mise en place d'indicateurs de performance (recrutement, qualités des données) avec des **incitations financières** en cas d'atteinte des objectifs
- ▶ Poursuite du déploiement du SI de la recherche (Easydore®) pour un suivi partagé des projets et des contrats
- ▶ Déployer les engagements du Carnot@AP-HP en matière de délais de contractualisation et structuration (PUI, coordination projets) avec les partenaires industriels : *fast track* , « **One AP-HP** »

### ■ Simplification et soutien des études sur données hors loi Jardé :

- ▶ Guides, *check-lists*, protocoles types accessibles en intranet pour les chercheurs
- ▶ Réflexion sur l'accompagnement de ces projets souvent peu ou pas financés
- ▶ Soutenir avec les partenaires (Université, EPST) les comités d'éthique « locaux » et valoriser la participation du personnel soignant dans ces activités transverses

## 4. Renforcer les outils et les équipes d'appui de la recherche

### ■ Améliorer l'accès et la simplicité d'utilisation des données de l'EDS:

- Diffusion et formation aux outils d'analyse des données massives (INRIA, partenariat industriel). Former une équipe EDS par GHU
- Mieux outiller les GHU face à l'EDS (recrutements complémentaires *data scientists*, référents EDS/GHU, rôle des URC...)

### ■ Identifier labelliser et soutenir les plateformes de recherche, d'innovation supra GH

### ■ Mieux soutenir les équipes d'appui à la recherche :

- ▶ Simplification et harmonisation des politiques RH : poursuite de la déprécarisation, harmonisation de la politique de primes, simplification gestion frais de missions (CB)

### ■ Accompagner la numérisation de la recherche :

- ▶ Un seul outil de suivi d'études incluant la pharmaco-vigilance et la remontée des déviations
- ▶ Développement de la signature électronique dans tous les *process*
- ▶ Accompagner la mise en place du *monitoring* à distance

## 5. Une recherche AP-HP partenariale et internationale

- **Renforcer nos interactions avec les /nos IHU :**
- **Renforcer nos liens avec les universités , l'Inserm et d'autres EPST :**
  - ▶ Poursuivre le soutien aux FHU et RHU avec les universités et l'Inserm
- **Développer des projets de recherche avec les professionnels de ville et avec les autres établissements de santé d'IDF:**
  - ▶ Recherche en soins primaires , implication dans le GIRCI
- **Promouvoir une recherche collaborative et partenariale dans le cadre du Carnot:**
  - ▶ Formaliser et faire connaître l'offre de partenariats de l'AP-HP (actualisation et diffusion de la charte des partenariats industriels 2010)
- **Stimuler présence et leadership d'équipes de recherche AP-HP au niveau international et européen :**
  - ▶ « Optimiser » les partenariats privilégiés avec les industriels (accord cadre), notamment pour favoriser l'accès à la recherche des « jeunes chercheurs », y compris dans les *boards* internationaux (accompagnement de KOL)
  - ▶ Accroître la participation de l'APHP aux projets européens



## 6. Renforcer les financements de la recherche

- **Consolidation des financements MERRI (réforme de la dotation socle en 2021)**
- **Poursuite du dispositif d'intéressement et développement de la délégation de gestion au titre des activités de recherche des professionnels dans le cadre des DMU**
- **Soutien de la fondation à la recherche clinique de l'AP-HP**
- **Diversification et accroissement des financements en matière de recherche collaborative :**
  - Développement d'un cercle vertueux incitatif aux collaborations industrielles et à l'augmentation des ressources recherche / redistribution abondement Carnot
  - Autres dispositifs incitatifs : allocation des surcoûts aux RAF IFI